

# Technicien(ne) en travaux pratiques (Arts visuels)

## Direction des études

### NATURE DU TRAVAIL

Sous l'autorité de la directrice adjointe aux études, la technicienne ou le technicien en travaux pratiques a pour fonctions principales d'assister les enseignants dans la préparation, la présentation, la surveillance et l'évaluation des travaux de stage ou d'atelier.

#### Quelques attributions caractéristiques :

- Effectue des démonstrations et coordonne le bon fonctionnement des ateliers;
- Agit à titre de moniteur, de répétiteur ou de démonstrateur pour les étudiants selon les besoins;
- Guide et conseille les étudiants sur les étapes des ateliers et les divers équipements et matériaux disponibles;
- Effectue la distribution du matériel pour les ateliers;
- Effectue la préparation de l'équipement et des matériaux;
- Assemble l'équipement et en assure le bon fonctionnement;
- Tient l'inventaire de tous les produits, les matériaux, les équipements et les outils;
- Planifie les horaires des ateliers et adapte les équipements, les outils et les matériaux aux besoins spécifiques;
- Procède régulièrement à l'entretien de l'équipement, tels que le calibrage, le dépannage et la réparation;
- Analyse les besoins du matériel spécialisé, des appareils, des outils et des instruments des ateliers et planifie les achats.
- Effectue les demandes d'achat et assure les suivis;
- Effectue le prêt des outils et assure le suivi;
- Initie, au besoin, le personnel moins expérimenté;
- En collaboration avec les enseignants, veille au respect des règles en matière de santé et sécurité;
- Utilise les outils technologiques de l'information et des communications mis à sa disposition en lien avec les travaux à réaliser.
- Effectue toutes autres tâches connexes.

### LE POSTE

- ✓ **Classe d'emploi** : Technicienne ou technicien en travaux pratiques (arts visuels)
- ✓ **Service** : Direction des études
- ✓ **Lieu de travail** : Saint-Laurent
- ✓ **Supérieur** : Madame Isabelle Larochelle
- ✓ **Horaire** : 15h à 18h du lundi au vendredi (ou selon les besoins)
- ✓ **Taux horaire** : De 24,21\$ à 32,32\$
- ✓ **Entrée en fonction** : Septembre 2022
- ✓ **Statut** : Poste occasionnel à temps partiel (15 heures/ semaine)
- ✓ **N° de concours** : A22-S-12

## LES QUALIFICATIONS

### Scolarité et expérience :

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) avec spécialisation appropriée, notamment en arts visuels.

### Autres exigences :

- Bonne connaissance du français parlé et écrit ;
- La maîtrise de l'utilisation des principaux outils dans le travail du bois (banc de scie, scie à ruban, sableuse etc.) et du métal (soudure) de façon sécuritaire;
- Connaissances des normes en matière de santé et sécurité;
- Habilités démontrées en techniques de sculpture et peinture;
- Connaissance des logiciels Word, Excel et Outlook ;
- Capacité à travailler en équipe;
- Rigueur, autonomie et sens de l'organisation;
- Efforts physiques requis selon le travail exigé;
- Expérience dans le domaine de la construction, de la menuiserie et de la rénovation ainsi que la connaissance des procédés techniques tridimensionnels est un atout.

## POUR POSTULER

**Période d'affichage : Du 8 au 14 septembre 2022**

**CONCOURS : A22-S-12**

Faites parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation à la Direction des ressources humaines d'ici le **14 septembre 2022 à 16h00** par courriel à : [resshum04@cegepsl.gc.ca](mailto:resshum04@cegepsl.gc.ca)

**Note** : Les tests de sélection porteront sur la maîtrise de la langue française et les compétences professionnelles. La réussite des tests est essentielle, à l'exception des tests pour lesquels la personne salariée est déjà pré qualifiée.

*Nous souscrivons au programme d'accès à l'égalité en emploi pour les personnes visées par la loi, soit les femmes, les minorités ethniques, les minorités visibles, les autochtones et les personnes handicapées. Le Collège remercie à l'avance toutes les personnes qui auront signifié leur intérêt pour le poste, mais seules les personnes retenues seront contactées.*

## LE CADRE DE TRAVAIL

À quelques pas du métro Du Collège, le cégep de Saint-Laurent dispose d'un campus exceptionnel et accompagne 3 500 étudiants grâce aux vingt-et-un programmes offerts à l'enseignement régulier. Les programmes de formation continue regroupent quelques 500 personnes, en plus de celles qui sont inscrites au secteur de la francisation et à des ateliers de perfectionnement.

- ✓ **20 jours** de vacances (au prorata du temps travaillé). Selon les dispositions de la convention collective.
- ✓ **13 jours fériés**
- ✓ **Assurances** collectives
- ✓ Régime de **retraite**
- ✓ **Congés** spéciaux

## NOUS JOINDRE



625, avenue Sainte-Croix  
Montréal (métro du Collège)



[resshum@cegepsl.gc.ca](mailto:resshum@cegepsl.gc.ca)



514 747-6521



Cégep de Saint-Laurent